



## Les agents DGFIP, une espèce en voie de disparition

Cela fait déjà de longues années que la centrale de Bercy s'acharne à supprimer des emplois au sein de l'administration des Finances, faisant écho à la pression des libéraux de tous poils. C'est ainsi que la barre des moins de 100 000 agents sur toute la France vient d'être franchie en 2021. Alors que nous étions encore à 130 000 en 2013, soit grosso-modo un quart des effectifs en moins !

Évidemment pour les caciques de Bercy qui eux ne se suppriment pas mais ça pourrait venir, sait-on jamais (cf suppression de l'ENA), pas de problème, puisque tout se fait sur internet. Ces

gens-là, ignorent-ils que toute une population n'est pas équipée ou incapable d'effectuer ses démarches administratives ou autres sur la toile ?

Eh oui, plein de ces dinosaures squattent encore notre beau pays en nécessitant une intervention humaine. Que feront les MACRON, LE MAIRE et autres DUSSOPT lorsque l'énergie électrique viendra à manquer ? Se chargeront-ils eux-mêmes de recevoir les contribuables à la rue ? Décidément les gouvernants de notre beau pays sont bien à côté de la plaque.

Gare aux réactions lors des élections à venir !!!



## 2=MC<sup>e</sup>

Dans notre Cigogne 4/2021, nous évoquions le courrielleur MCE pour les agents de l'Equipe Départementale de Renfort (EDR). Qu'en est-il exactement ?

La quintessence de l'EDR est son nomadisme : les équipiers changent de lieu d'affectation au gré des besoins des sites du département.

Lors de leurs missions, ils occupent généralement un bureau libre et utilisent le PC installé à cet endroit.

En environnement Windows7, la CID (Cellule Informatique Départementale) a souvent créé une session « EDR » pour permettre la connexion.

En environnement Windows10, la CID doit créer une session nominative pour l'agent de l'EDR sur le PC qu'il va utiliser.

Avec les PC portables dont sont maintenant dotés les équipiers (merci Covid ???), pas de souci, les sessions nominatives sont créées d'office.

Mais quel rapport avec MCE ? On y vient.

Avant, oui mais c'était avant, les équipiers utilisaient ThunderbirdPortable sur clé USB pour leur messagerie. Tout était stocké sur la clé : le courrier entrant, le courrier envoyé et tout l'historique.

Avec le nouveau courrielleur MCE, rendu obligatoire (officiellement pour des questions de sécurité), les dossiers de messagerie sont stockés sur le disque dur du PC hôte de l'équipier.

Quand ce dernier change d'affectation et de PC, il lui faut penser à ne pas oublier de copier les fichiers relatifs à sa messagerie sur une clé USB pour les coller sur le disque dur du nouveau PC hôte avant de lancer MCE sur ce dernier.

Bref, encore des manipulations chronophages qui n'existaient pas avec ThunderbirdPortable.

Avec les PC portables, le souci est certes bien moindre mais pas inexistant.

De là à penser que... voir la conclusion de l'article de notre n° 4/2021.



## 2+2=3

A la DGFIP, on est censés savoir compter... sauf les grévistes. On le sait déjà, tout est bon pour diminuer les chiffres de grévistes. Nouvelle entourloupe découverte : la mauvaise base de calcul.

Le 10 mai, jour de grève, la DG a annoncé 10 523 grévistes sur 74 143 agents devant être présents, pour un taux de 14,19 %. Soit. Le problème ? Sur le suivi des télétravailleurs du même jour (et la Cigogne a bien vérifié qu'il s'agissait du jour même et non de la moyenne hebdomadaire), le nombre d'agents supposés travailler est de... 67 420, ce qui ferait un taux de grévistes à 15,61 %. 1,52 % d'écart, ce n'est pas si anodin. Mais alors d'où vient cette différence ? La Cigogne vous propose trois hypothèses.

Premièrement, l'intervention quantique. Ces 6 723 personnes sont des agents de Schrödinger :

ils sont là et pas là en même temps et leur présence change selon la personne qui les regarde.

Deuxièmement, une carence professionnelle. Quelqu'un, ou plusieurs quelqu'un, se sont trompés dans les décomptes. Ça arrive.

Troisièmement, une tentative de diminuer l'impact d'une grève. Si cela avait été isolé, l'hypothèse n'aurait pas été crédible. Néanmoins, la liste des problèmes sur les décomptes de grévistes (personnes non prise en compte malgré leurs demandes, tableaux remontés trop tôt, avant l'arrivée des derniers agents supposés présents par leur chef, non-corrrection des décomptes quand des erreurs sont signalées, etc) ne fait que s'allonger.

Alors, manipulation de chiffres ou non ? D'expérience, on sait que Bercy en a l'habitude...



## Erratum, Wanted concierge

Dans notre précédent numéro de la Cigogne, nous avons dénoncé dans l'article « Une hérésie de plus à la DRFiP 67 » la suppression du poste de concierge de l'immeuble du Centre des Finances Publiques du 35 avenue des Vosges à Strasbourg. En réponse à cette préoccupante évocation, portée dans notre liminaire CGT du Comité Technique, la direction locale a répondu que ce poste n'a pas été supprimé, que son possible remplacement était géré par la CAP nationale des agents techniques et qu'à défaut de demande par des agents, il ne serait pas pourvu pour septembre 2021 par voie de mutation.

Contrairement à l'usage, la direction générale, lors de la réunion informelle avec les élus de la CAPN des agents techniques au sujet de leurs

mutations, ne s'est pas engagée à effectuer les recrutements sur tous les postes vacants à l'issue du mouvement du 1er septembre.

La CGT, persuadée des bonnes intentions de la direction locale, demande instamment que ce poste soit pourvu. Le fait que ce poste ne soit pas pourvu relève bien de la volonté de la DGFIP de laisser des postes vacants dans la catégorie des agents techniques.

La DRFiP 67 a donc la responsabilité de faire remonter à la Direction Générale l'impérative nécessité de pourvoir au remplacement du concierge de l'important bâtiment. À défaut d'être pourvu dans le cadre du mouvement de mutation, il est impératif que ce poste soit pourvu par le recrutement d'un Agent Technique des Finances Publiques.

## On n'arrête pas le progrès !

Il n'y a pas si longtemps, les Centres des Finances Publiques accueillait, durant la campagne de déclaration, de très nombreux contribuables, un peu perdus compte-tenu de la complexité de leurs obligations déclaratives. Des halls d'accueil ad hoc avaient été aménagés dans l'ensemble des locaux de la DGFIP concernés, ceci à grands frais.

Mais récemment, Bercy a décidé que ces énergumènes en voie de disparition n'existaient plus ou presque, et qu'il n'y avait plus lieu de les

recevoir. Résultat des courses : ce sont des queues de plus de 50 mètres qui se pressent devant le 35 Vosges les jours de « rendez-vous », encombrant le trottoir et respirant allègrement les gaz d'échappement et autres polluants de l'avenue des Vosges.

Bonjour le service public !!! Espérons que Mme BARSEGHIAN et les écolos de la ville interviennent en faveur de leurs malheureux administrés.

### JE ME SYNDIQUE à la CGT Finances Publiques

Nom :

Prénom :

Grade :

Indice :

Adresse administrative :

Bulletin à retourner au syndicat par l'intermédiaire du correspondant ou au secrétaire :

Gilles STREICHER au PCRFP Strasbourg,

10 RUE SIMONIS, 67100 Strasbourg

Tél : 03.90.41.20.07 ou (0049) 176 7666 49 43

